

Direction du bureau du sous-ministre
et du secrétariat

PAR COURRIEL

Le 5 août 2020

DEMANDEUR

N/Réf. : 202007-12

Objet : Demande d'accès à l'information

Maître,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 21 juillet 2020.

La recherche a permis de repérer des documents concernant votre demande qui vous sont accessibles. Vous trouverez un de ceux-ci ci-joint.

Le second document qui vous est accessible fait l'objet d'une publication ou d'une diffusion au sens de l'article 13 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A 2.1). Vous le trouverez à l'adresse Internet suivante :

https://mffp.gouv.qc.ca/ministere/acces/documents/201508-08_DO.pdf

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, Maître, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'accès à l'information,

Démosthène Blasi

p. j. 3